

LA SECURITE ROUTIERE NE SE MARCHANDE PAS

Nous ne pouvons pas tolérer que les vociférations de quelques hystériques de l'accélérateur couvrent les voix des victimes. Celles des femmes, des hommes des enfants qui, fauchés à tout âge, ne pourront plus parler. Celles des dizaines de milliers de personnes qui voient, chaque année, leurs vies brisées, leurs corps mutilés sur les routes de France.

Ce carnage saigne et ruine notre pays depuis trop longtemps. Année après années, il a lugubrement démontré que non seulement la vitesse provoque des accidents mais que, de plus, elle en aggrave les conséquences dramatiquement. Prétendre aujourd'hui le contraire relève au mieux de la pitrerie négationniste, au pire d'une injure à toutes les victimes.

Chaque jour encore, malgré d'indéniables progrès, dix personnes perdent la vie sur nos routes ; deux cents autres sont blessées. Devant ces faits terribles, il est indécent de prétendre que lever le lied à 80 km/h serait une atteinte aux droits démocratiques ! La liberté de chacun au volant ne saurait commencer quand finit tragiquement la vie des autres.

La sécurité de tous ne se marchande pas. Ni avec les lobbys de l'automobile. Ni avec ceux qui, en vandalisant les radars, mettent délibérément en danger la vie d'autrui. Ni avec quelques élus en manque de publicité. Nous ne voulons plus ouvrir le journal pour compter les victimes. Nous ne voulons plus trembler pour nos enfants, nos proches, nos familles.

C'est pourquoi, nous, victimes, parents de victimes, simples citoyens demandons au président de la République, au premier ministre et au gouvernement de poursuivre leur courageuse politique de lutte contre la violence routière, de limiter les vitesses maximales partout où cela peut sauver des vies.

Jehanne Collard, avocate

Julien Thibault, président de l'association Victimes et Citoyens

Jean-François Lacan, juriste